

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 390

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À l'alinéa 18, supprimer les mots :

« en matière d'évolution ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.